

Rapport 2022

SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Danevell 2022

STAD AN TRAOÙ A-FET DIORREN PADUS



SOMMAIRE

TALENN

INTRODUCTION.	Cadre réglementaire et finalité.....	2
	Organisation et mode d'emploi.....	2
	AGENDA 2030	
	Les 17 Objectifs de Développement Durable(ODD).....	3
	Les objectifs du territoire	
	en matière de développement durable.....	4
	Les outils pour agir.....	5
FINALITÉ 1	Sobriété et efficacité énergétique.....	6
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	Production d'énergie renouvelable.....	7
ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE	Sensibilisation et accompagnement des acteurs locaux.....	7
	Mobilités décarbonées et partagées.....	8
	Organisation du territoire autour des centralités.....	9
FINALITÉ 2	Eau potable, Assainissement et gestion des eaux pluviales.....	10
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ,	Préservation des ressources en eaux douces,	
DES RESSOURCES ET DES MILIEUX	du littoral et des milieux naturels.....	11
	Préservation et valorisation de la biodiversité.....	12
FINALITÉ 3	Petite-enfance et Enfance-Jeunesse.....	14
COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE	Accompagnement des personnes âgées.....	15
LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS	Cohésion sociale.....	15
	Animation des Espaces France-Services (EFS).....	16
	Aménagement numérique.....	16
	Démocratie locale et coopérations territoriales.....	17
FINALITÉ 4	Développement d'une offre d'habitat	
ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS	performant et solidaire.....	18
	Promotion de la santé.....	19
	Culture et Sports.....	20
FINALITÉ 5	Agriculture et alimentation.....	21
MODES DE PRODUCTION ET	Développement économique.....	22
DE CONSOMMATION RESPONSABLES	Tourisme.....	23
	Réduction et la valorisation des déchets.....	23

Directeur de la publication: Gervais EGAULT (Président)

Coordination éditoriale : Direction de la stratégie et des partenariats / Direction de la communication

Conception graphique/maquette : Publi Trégor

© Photos : l'œil de Paco, A. Lamoureux, Nicolas Bouriette, Festi rando, B. Torrubia, LTC, AdobeStock

© Illustrations : Graïe - Publi Trégor - AdobeStock



Le développement durable

Le développement durable vise «à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Il concilie à la fois la protection de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Définition du Rapport Brundtland, 1987

AGENDA 2030

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES

Les 17 objectifs de développement durable offrent un référentiel commun pour piloter et évaluer nos actions à l'horizon 2030. Adoptés par l'Assemblée Générale des Nations-Unies en 2015, ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable : le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Ils mettent en exergue la nécessaire mobilisation de tous les acteurs.

Au niveau national, une feuille de route et un tableau de bord de suivi des progrès de la France à l'atteinte des 17 objectifs ont été construits sous l'égide du Commissariat général au développement durable du Ministère de la Transition écologique pour mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et de la société civile.



d'infos sur les ODD et la feuille de route nationale

www.agenda-2030.fr/agenda-2030

INTRODUCTION

CADRE RÉGLEMENTAIRE & FINALITÉ



ÉCLAIRER
le débat

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dit « Grenelle 2 », a rendu obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités locales et intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Le rapport a pour objectif de présenter, à travers les actions significatives de l'année 2022 et des indicateurs comparés, l'engagement et la contribution de l'Agglo aux 5 finalités

du développement durable définies dans le Code de l'Environnement et aux Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations-Unies.

Présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire, le rapport doit permettre aux élus de prendre en compte les enjeux du développement durable dans la mise en œuvre des politiques publiques et ses pratiques internes.

ORGANISATION & MODE D'EMPLOI



5
FINALITÉS

↓
17
OBJECTIFS

Le rapport est organisé en 5 chapitres, correspondants aux 5 finalités de développement durable définies dans le Code de l'environnement (article L 110-1) :

- 1 La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère;
- 2 La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent;
- 3 La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations;
- 4 L'épanouissement de tous les êtres humains;
- 5 Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Cette édition intègre la référence aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations-Unies, introduite en 2021 dans le Code Général des Collectivités Territoriales (Article L2311-1-1).

Chaque politique publique du rapport est illustrée par une série d'indicateurs objectivant des situations et des résultats. L'année 2022 n'étant pas achevée au moment de la rédaction du rapport, les indicateurs portent sur l'année 2021 et sont comparés aux années précédentes.

Les actions conduites au titre de la gestion de son patrimoine, du fonctionnement et des pratiques internes de l'Agglo seront signalées par une icône ●



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES OBJECTIFS DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs stratégiques de Lannion-Trégor Communauté en matière de développement durable sont définis dans le Projet de Territoire « Cap 2040 » qui constitue la feuille de route de l'action communautaire.

Fruit d'un travail de concertation avec les acteurs locaux et adopté en juin 2021 par le Conseil communautaire, le projet de territoire est organisé en 5 grands défis et 15 chantiers.



LES OUTILS POUR AGIR

Des documents de planification sectoriels complètent et précisent les grandes orientations stratégiques définies dans le Projet de territoire « Cap 2040 ».

Trois documents essentiels au pilotage et à la mise en œuvre des politiques publiques sont en cours d'élaboration :

► **Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).**

Il s'agit d'une démarche transversale phare pour le pilotage des actions de l'Agglo en matière de développement durable, dans laquelle toutes les consommations d'énergie et toutes les émissions de gaz à effet de serre du territoire (habitants, entreprises, collectivités) sont repensées au regard de l'enjeu de préservation du climat.

Le PCAET fixera les objectifs opérationnels de l'Agglo en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique.

Son adoption est prévue en 2023.

► **Le Plan de Mobilité.**

Il détermine les mesures et les actions à mettre en place pour améliorer la mobilité sur le territoire. Il traite des enjeux de mobilités au sens large et intègre les différentes actions menées sur le territoire :

- Schéma directeur communautaire des aménagements cyclable,
- politique de covoiturage,
- services de mobilités électriques,
- enquête mobilité certifiée CEREMA en 2022...

Son adoption est prévue en 2023.

► Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat (PLUi-H).

Il pose les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour l'ensemble du territoire intercommunal, en cohérence avec les enjeux locaux d'habitat, de mobilité, d'activité économique ou encore d'environnement. Il intègre le programme local de l'Habitat.

Son adoption est prévue en fin d'année **2025**.

Le diagnostic de territoire commun à ces trois plans a été élaboré en 2022 dans le cadre d'une large concertation. Il est disponible sur le site Internet de l'Agglo.

⊕ www.lannion-tregor.com/fr/grands-projets/les-plans-strategiques

LES AUTRES DOCUMENTS & OUTILS DE PLANIFICATION DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

- ▶ Le Programme local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- ▶ Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- ▶ Les Contrats de bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien, de la Lieue de Grève et de Vallée du Léguer
- ▶ L'analyse des besoins sociaux
- ▶ Le Contrat de ville
- ▶ Le Contrat local de santé
- ▶ Le Schéma territorial petite enfance et parentalité
- ▶ Le Schéma communautaire en faveur de la langue bretonne
- ▶ La Candidature au Label Pays d'Art et d'Histoire
- ▶ Etc.



FINALITÉ 1

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

STOURM ENEP AR CHEÑCHAMANT HIN
HA GWAREZIÑ AN AERGELC'H



SOBRIÉTÉ & EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



-60%
CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE
↓
200 000 m²
PATRIMOINE BÂTI

LES OBJECTIFS DU « DÉCRET TERTIAIRE » ET DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER ET DE L'ÉNERGIE

Le Dispositif Éco Efficacité Tertiaire, dit « décret tertiaire » impose une réduction des consommations énergétiques de 60% d'énergie finale dans les bâtiments tertiaires à l'horizon 2050 (par rapport à 2010).

Plus de 200 000 m² de patrimoine bâti de l'Agglo sont concernés.

Pour répondre aux enjeux, LTC va lancer un Schéma Directeur de l'Immobilier et de l'Énergie qui sera élaboré en 2023.

Il permettra de budgéter et planifier les travaux de rénovation énergétique de son patrimoine pour les trente prochaines années dans le cadre d'une vision stratégique.

► Rénovation thermique des bâtiments communautaires

Plusieurs opérations de rénovation thermique ont été engagées sur le patrimoine communautaire en 2022 :

- Espaces France-Services de Plouaret et de Tréguier,
- Bâtiments du siège de l'Agglo (plus de 5 000 m²),
- Un bâtiment à usage mixte tertiaire et industriel sur la zone artisanale du Cruguil à Lannion (plus de 3 600 m²).

Les travaux se poursuivront en 2023.

► Plan de sobriété pour l'hiver 2022/2023

L'ensemble des services est mobilisé pour atteindre un objectif de 10% de réduction des consommations d'énergies de l'Agglo sur la période hivernale 2022 – 2023.

Des « ambassadeurs du climat » se sont portés volontaires dans chaque direction afin de faciliter les actions qui découlent de ce plan.

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



18% EnR
DANS LES
CONSOMMATIONS

► Énergie éolienne

Le projet éolien de Beg Ar C'Hra à Plounévez-Moédec/Plounérin a été autorisé par la préfecture en 2022.

Ce projet, développé en partenariat avec la SEM Lannion-Trégor, comporte 4 éoliennes et produira au moins 27,6 GWh par an.

Lorsque ce projet et celui de Loguivy-Plougras auront été mis en service, ainsi que l'extension du parc de Plougras, le territoire n'aura plus d'espace disponible pour accueillir de nouveaux projets éoliens.

► Énergie photovoltaïque

Les études du projet d'ombrières photovoltaïques sur un parking de l'Espace Corinne Erhel se terminent.

Ce projet de 500 kWc permettra de couvrir dès 2023, 15% des besoins de ce site occupé par des entreprises et des services de LTC.

D'autres études sont menées pour l'installation de panneaux photovoltaïques, sur les parkings de LTC (Espace Cruguil, piscine Ti Dour à Lannion, etc.) ainsi que sur les toitures de bâtiment, notamment à la Maison du tourisme de Plestin-les-Grèves.

La réalisation d'un cadastre solaire en 2022 a par ailleurs permis de dimensionner le potentiel photovoltaïque du territoire sur les anciennes décharges.

► Chaufferies bois et réseaux de chaleur communautaires

Deux nouvelles chaufferies-bois alimentées à partir de bois local géré durablement ont été mises en service en 2022 :

- la première à Loguivy-Plougras (150 kW) qui dessert la Mairie, la salle des fêtes et l'EHPAD,
- la seconde à Trestel (500 kW), elle dessert l'hôpital et la base nautique de Trévou-Tréguignec.

Les travaux du projet situé à Tréguier/Minihy-Tréguier (1500 kW) ont quant à eux démarré pour une mise en service en 2023.

Des études sont en cours pour la chaufferie-bois qui alimentera l'espace Erhel et l'entreprise NOKIA à Lannion (3 200 kW). Sa mise en service est envisagée en 2024.

SENSIBILISATION & ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX

► Accompagnement des communes par les conseillers en énergie partagés (CEP) de l'Agglo

En 2022, 35 communes ont bénéficié d'un bilan énergétique de leur patrimoine et 28 700 € de Fonds de concours Énergie ont été attribués par l'Agglo.

Les conseillers en énergie partagés accompagnent par ailleurs les communes dans leurs demandes d'études spécifiques : diagnostics, préchiffrages, etc.

► Accompagnement des acteurs locaux dans le cadre du Fonds Chaleur de l'ADEME

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial signé avec l'ADEME, LTC accompagne les différents acteurs du territoire dans le cadre de leurs projets de chaufferie bois ou de solaire thermique. En 2022, 4 projets ont été déposés dont 3 par des acteurs privés (3 études pour des chaufferies bois et 1 projet de solaire thermique).

► Accompagnement des particuliers à la rénovation thermique

Cf. Rubrique Habitat p.18

QUELQUES INDICATEURS

Part de la production d'électricité photovoltaïque dans la consommation du territoire (Source Enedis)

2020 = 1 % 2021 = 1,4 % ➔

Capacité de production d'énergie renouvelable issue des installations communautaires

2020 = 6,7 mW 2021 = 6,9 mW ➔

Consommation énergétique des bâtiments communautaires

2021 = 136 kWh/an ➔

Nombres d'abonnés au service public de chaleur d'origine renouvelable

2020 = 9 2021 = 12 ➔



LE PROGRAMME WATTY

Sensibiliser les scolaires à la transition énergétique

Ce programme est déployé depuis septembre 2022 sur 54 classes de maternelle et d'élémentaire du territoire, grâce à des participations financières de LTC et des communes. Il vise à rendre les enfants acteurs de la transition énergétique à travers des animations en classe ou des activités complémentaires et événements en cours d'année scolaire.

MOBILITÉS DÉCARBONÉES ET PARTAGÉES

Une démarche volontariste : le Plan de mobilités

Cet outil de planification permet de définir la politique de mobilité à l'échelle de l'Agglo, autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour le territoire.

Pour mieux connaître les pratiques et les besoins des usagers, une enquête certifiée par le CEREMA a été menée en 2022 auprès de 1000 habitants. Les résultats permettront de préciser les orientations et les actions du Plan de mobilités dont l'adoption est prévue en 2023.

Intermodalité : aménagement des abords de la Gare de Lannion

Les travaux du parvis s'inscrivent dans le programme d'amélioration de l'accessibilité intermodale de la Gare cofinancé par la Région et l'Union Européenne (FEDER). Ils visent à améliorer les circulations dédiées aux modes de déplacements actifs, piétons et vélos et à améliorer la visibilité des arrêts de transport en commun.

Ce programme, débuté en 2018 par l'aménagement d'un parking gratuit longue durée, sera achevé d'ici la fin 2022.

Aménagement des pistes cyclables

En réponse aux enjeux des mobilités actives, LTC a adopté en 2021 un schéma directeur des aménagements cyclables prévoyant la construction d'un réseau structurant pour son territoire.

Les premiers travaux portés par l'Agglo sont planifiés pour début 2023, avec la création d'une section de 2 km sur le Technopôle Pégase à Lannion.

Vélek'tro, une nouvelle politique tarifaire plus solidaire et inclusive

La grille des tarifs a évolué en 2022 pour être fixée en fonction des ressources des usagers.

Les étudiants et les personnes dont le quotient familial est inférieur à 1 200 € peuvent louer un Vélek'tro pour 16 € par mois incluant l'assurance responsabilité civile.

Pour accompagner cette politique, le parc s'est étoffé de 200 vélos à assistance électrique supplémentaires.

Conversion de la flotte de véhicules de transport en commun

Deux bus électriques ont été mis en service au dernier trimestre 2022 en renouvellement de bus diesel.

À ce jour, la flotte comprend 11 bus dont près de la moitié représente 84 % des émissions de CO2 émises dans le cadre de l'activité de transport régulier de personnes.

Dématérialisation des titres de transport et des guides horaires

Tous les titres de transport et abonnements sont désormais disponibles sur smartphone ou depuis un ordinateur.

L'accès au guide horaire dématérialisé est facilité avec l'équipement des points d'arrêts, les bus et les bureaux d'informations touristiques de QR code, permettant de réduire de moitié les impressions papier.

Aide à la mobilité durable pour les agents de l'Agglo

Le forfait mobilité durable permet la prise en charge par l'Agglo des frais de transport domicile-travail engagés par les salariés qui se déplacent en covoiturage, à vélo ou à pieds.

Par ailleurs, pour les déplacements professionnels de proximité, 24 vélos à assistance électrique répartis sur 10 sites communautaires sont mis à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels de proximité.



UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DU COVOITURAGE DOMICILE-TRAVAIL

L'expérimentation d'incitation au covoiturage domicile-travail avec la société Klaxit est prolongée afin de poursuivre le développement de cette pratique vertueuse.

En septembre 2022, plus de 2800 inscrits dont 1200 covoitureurs actifs sont recensés sur

l'ensemble du territoire. Un pic de 3400 trajets par mois a été atteint en octobre 2022, soit une multiplication par 8,5 du nombre de trajets mensuels par rapport à 2021, corrélée à la hausse des prix des carburants.

QUELQUES INDICATEURS

Fonds de concours attribués aux communes pour la création de pistes cyclables	2020 = 53 125 €	2021 = 92 980 €	➔
Flotte communautaire de vélos à assistance électrique	2020 = 300	2021 = 500	➔
Aides aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique	2020 = 120	2021 = 112	➔
Proportion de véhicules électriques dans la flotte de transport en commun	2021 = 8 %	2022 = 23 %	➔
Trajets en transport à la demande (AlloTILT, TaxiTILT, MobiliTILT)	2020 = 8 166	2021 = 9 046	➔
Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)	2020 = 33	2021 = 39	➔

ORGANISATION DU TERRITOIRE AUTOUR DES CENTRALITÉS



LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) ET LES OBJECTIFS DE LA LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE »

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi « Climat et résilience » pose un objectif ambitieux de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) à l'horizon 2050 et une diminution par deux de la consommation d'espaces dans les dix années à venir.

Le nombre d'hectares consommables sur le territoire pour la période 2021 – 2031 sera connu en juin 2023, suite à la mise à jour du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Élaboration du PLUi-H dans un contexte de sobriété foncière

Le diagnostic du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat (PLUi-H) a été élaboré dans le cadre d'une concertation large. Elle a permis de sensibiliser les acteurs locaux aux objectifs de réduction de consommation foncière fixés par la Loi « Climat et résilience » lors d'ateliers d'échanges et de formation.

En 2023 ce diagnostic sera traduit en orientations pour fixer les objectifs qualitatifs et quantitatifs qui guideront l'élaboration du PLUi-H à la parcelle.

Redynamisation des centres-villes et centres-bourgs

Une nouvelle convention ORT - Opération de Revitalisation du Territoire a été signée avec l'État et ses partenaires pour intégrer les communes de Plouaret, Plestin-les-Grèves et Tréguier labellisées « Petites Villes de Demain ».

Par ailleurs, 3 nouvelles communes disposent d'un plan de revitalisation de leur centre-bourg (Coatascorn, Plouguviel et Saint-Quay-Perros), portant à 9 le nombre de communes ayant mené à bien cette démarche.

Et aussi...

Les programmes de réhabilitation des parcs privés anciens (OPAH-RU) de Lannion et Tréguier se poursuivent avec le lancement d'une nouvelle phase d'opérations de restauration immobilière.

Lannion est également engagée, à l'instar de Perros-Guirec, dans la première phase de mise en place de « Sites Patrimoniaux Remarquables » (SPR) pour protéger le patrimoine de son centre-ville.

QUELQUES INDICATEURS

Surfaces agricoles et naturelles ouvertes à l'urbanisation	2020 = 5,25 ha	2021 = 0 ha	➔
Demandes permis de construire	2019 = 3 372	2021 = 4 491	➔
Communes disposant d'un plan de revitalisation de leur centre-bourg	2020 = 6	2021 = 9	➔

Centre-ville de Lannion



FINALITÉ 2

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES RESSOURCES ET DES MILIEUX

GWAREZIÑ LIESSEURTED AR VUHEZ,
AN DANVEZIOÙ HAG AR METEIER



ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

► Assainissement collectif

L'accent est mis sur la réhabilitation des installations de collecte et de traitement (réseaux, postes de relèvement et stations) ainsi que sur la lutte contre les intrusions d'eaux parasites (contrôle des branchements) pour mettre un terme aux situations de blocage de l'urbanisation de certaines communes.

Comme pour l'eau potable, l'objectif est la mise en place d'un schéma de convergence des tarifs à partir de 2023.

► Assainissement non collectif

LTC assure le contrôle des assainissements non collectifs. L'objectif est de limiter l'impact de ces installations privées individuelles sur les milieux et les cours d'eau, en particulier pour la préservation des zones de baignade, de pêche à pied et de conchyliculture.

Ces contrôles sont obligatoires, les réhabilitations en cas de pollution également. Des pénalités seront appliquées en cas de manquement



LA MISE AUX NORMES DES STATIONS D'ÉPURATION

Plusieurs projets sont terminés ou en passe de l'être tandis que de nombreux autres démarreront prochainement.

Ainsi, les stations de Kermaria-Sulard et Rospez ont été mises en service en 2022.

Des travaux sur les stations de Plounérin, Pleumeur-Gautier, Perros-Guirec, Trébeurden, La Roche-Jaudy, Lanmérin, Lanmodez, Pleudaniel, Plougrescant et Pleumeur-Bodou sont en cours ou commenceront dans l'année à venir.

► Distribution d'eau potable

L'Agglo exerce cette compétence depuis le 1er janvier 2020 pour garantir les meilleures conditions de distribution de l'eau potable, tant qualitativement que quantitativement : rendement des réseaux, traitement des métabolites de pesticides, études et travaux de réhabilitation des stations, etc.

Un travail sur la convergence des tarifs doit par ailleurs aboutir début 2023.

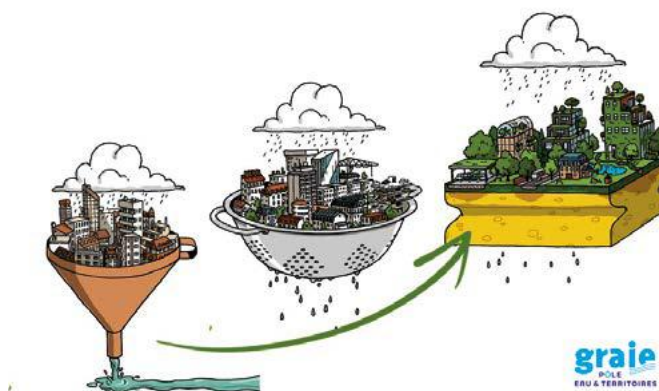
► Gestion intégrée des eaux pluviales

Un plan d'action a été établi pour le pilotage de cette politique de gestion des eaux pluviales à la source.

Deux dispositions majeures sont engagées : l'élaboration du zonage pluvial et l'étude des potentiels de déconnexion, afin de privilégier l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.

Les communes sont incitées mettre en œuvre ces dispositions dans la réhabilitation des espaces publics et les projets neufs.

Une étude de déconnexion de certains bâtiments communautaires doit permettre des travaux en 2023.



PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAUX DOUCES, DU LITTORAL ET DES MILIEUX NATURELS

► Restauration de la petite continuité écologique

Des diagnostics ont été réalisés sur une cinquantaine d'ouvrages du Léguer et du Jaudy-Guindy-Bizien. L'objectif est d'évaluer la franchissabilité de ces ouvrages par différentes espèces de poissons pour hiérarchiser les futurs travaux.

L'état de crise de sécheresse déclenchée par le Préfet au cours de l'été a conduit à décaler à 2023 les travaux prévus à l'automne 2022.

► Lutte contre les algues vertes

Un nouveau projet de lutte contre les algues vertes a été élaboré pour la période 2022-2024. Il s'inscrit dans la poursuite de l'accompagnement des agriculteurs dans les changements de pratiques pour réduire les fuites d'azote. Le volet réglementaire du plan algues vertes est renforcé par l'arrêté interpréfectoral du programme d'actions pour les bassins versants de la Lieue de Grève et du Douron, signé le 12 septembre 2022.

L'ÉVOLUTION DE NOS USINES DE PRODUCTION

LTC travaille sur le projet de refonte des unités de production d'eau de Lannion et des communes qu'elles alimentent. La solution retenue prévoit la création d'une nouvelle usine, à horizon 2027, au lieu des deux actuelles, sur un nouveau site. En parallèle sont étudiées les solutions de mise en place de traitement complémentaire sur les stations existantes, afin d'abattre plus efficacement certaines molécules, notamment les pesticides et leurs métabolites.

QUELQUES INDICATEURS	73 m3 de consommation moyenne d'eau potable par abonné et par an	→
	Investissements pour les réseaux d'eau potable	
	2020 = 662 k€	2021 = 2,9 M€ →
	Communes dont le rendement des réseaux d'eau potable est ≥ à 90 %	
	2020 = 1	2021 = 10 →
	Investissement pour la mise aux normes des STEP et des postes de relèvement	
	2020 = 2,9 M€	2021 = 6 M€ →
	60% des systèmes d'assainissement autonomes présentent au moins une non-conformité	
	2 638 contrôles de conformité de systèmes d'assainissement non collectif	

► **Préservation et reconstitution du bocage**

L'accompagnement des agriculteurs dans la création de talus et la plantation de haies s'est poursuivi. L'entretien du bocage est un axe d'actions important pour l'alimentation en bois plaquette des chaufferies bois qui se développent sur le territoire. Deux outils sont déployés :

- le plan de gestion durable des haies pour les agriculteurs,
- le plan de gestion du bocage de bord de route pour les communes.

Une nouvelle stratégie pour la gestion du bocage à l'échelle de LTC est en cours d'élaboration pour la période 2023-2027.

► **Prévention des inondations**

Dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI, LTC a lancé en 2021 des études de dangers sur trois ouvrages de protection importants : les digues de Sainte-Anne à Lannion, du Linkin à Perros-Guirec et du boulevard de la

mer à Penvénan. La dernière phase d'études est en cours. Elle permettra de préciser les niveaux de protection sur lesquels s'engagera l'Agglo, ainsi que le programme de travaux et les modalités d'entretien de ces ouvrages. Les demandes d'autorisation auprès de la préfecture seront déposées avant le 30 juin 2023.

► **Et aussi...**

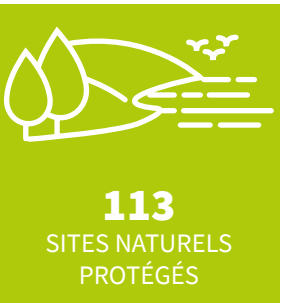
- Les 3 « Projets Agro-Environnementaux et Climatiques » déposés auprès de la DRAAF Bretagne ont été retenus. Ils vont permettre de poursuivre l'accompagnement des agriculteurs locaux dans le développement de pratiques combinant performances économique et environnementale.
- Un nouveau contrat de bassin versant est en cours d'élaboration pour la période 2023-2025 avec l'ensemble des partenaires, à l'échelle du Jaudy-Guindy-Bizien et du Trieux. Il sera co-porté par LTC, Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté.

UNE ÉTUDE SUR LES BESOINS EN EAU ET LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE

La première partie d'une étude évaluant les besoins en eau des différentes activités présentes sur le territoire et la ressource en eau disponible, réalisée dans le cadre du SAGE Baie de Lannion, a été restituée et alimentera les réflexions pour l'élaboration du PLUi-H de LTC.

La deuxième phase portant sur les besoins des milieux aquatiques et la prise en compte du changement climatique sera réalisée en 2023.

PRÉSERVATION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ



► **Gestion des espaces naturels et sensibilisation des publics**

Différents travaux de génie écologique ont été menés :

- coupe de saules dans les marais littoraux,
- lutte contre l'enfrichement des landes,
- fauche de prunelliers colonisant les pelouses dunaires.

Des mouillages innovants ont été installés à Trébeurden, destinés à préserver les herbiers de zostères.

QUELQUES INDICATEURS

Points noirs de continuité écologique identifiés sur les cours d'eau	2020 = 258	2021 = 249	➔
60 % des cours d'eau en bon état écologique et chimique (source SAGE – 2019)			
Communes ayant atteint le niveau le plus élevé de la Charte Zéro Phyto	2020 = 35	2021 = 42	➔
Plans de gestion durable de la ressource en bois mis en place avec les communes et les agriculteurs (bosquet, bocage)	2020 = 6	2021 = 12	➔

► **Animation d'un atlas interactif de la biodiversité**

En 2018, LTC s'est lancée dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité sur son territoire avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

En 2022, le bilan de ce programme a mis en évidence une forte mobilisation citoyenne (730 habitants) et un accroissement considérable de la connaissance naturaliste (430 000 observations pour 6 682 espèces recensées).

Le plan d'actions écrit en 2022 va constituer un des piliers de la future stratégie biodiversité de l'Agglomération.

► **Gestion durable de nos espaces communautaires**

LTC est engagée dans la charte territoriale pour l'eau et les milieux aquatiques proposée par les bassins versants de son territoire et n'utilise plus de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces communautaires depuis de nombreuses années.

Déjà lauréate du prix zérophyto durable, l'Agglo a obtenu en 2022 le label national « Terre saine, communes sans pesticides »



► **Et aussi...**

Les chantiers participatifs de lutte contre les espèces exotiques envahissantes se sont poursuivis mobilisant plus de 110 bénévoles. La Balsamine de l'Himalaya a fait l'objet de 12 chantiers d'arrachage.

Habitants contribuant à l'atlas intercommunal de la biodiversité	2020 = 550	2021 = 730	➔
Chantiers pour l'arrachage de la Balsamine	2021 = 9	2022 = 12	➔
600 animations organisées en 2022 « Les espaces naturels s'animent »			➔

Macareux moine de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Îles.



FINALITÉ 3

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

KENSTAGAÑ SOKIAL
HA KENSKOAZELL ETRE AN TAKADOÙ
HAG AR REMZIADOÙ



L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



Un diagnostic social du territoire a été mené à l'échelle des 7 pôles territoriaux en associant l'ensemble des communes du territoire, des partenaires sociaux et institutionnels de l'Agglo autour de trois thématiques : la petite-enfance et l'enfance-jeunesse, les personnes âgées et les publics précaires.

Ses conclusions serviront de fondation pour l'élaboration des schémas « Petite Enfance – Enfance Jeunesse » et « Personnes âgées » et d'un plan d'action sociale adapté au territoire.



PETITE ENFANCE & ENFANCE-JEUNESSE

Petite-enfance

Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) poursuit sa politique d'adaptation aux besoins des familles et d'amélioration de la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans au sein de ses structures d'accueil : diagnostic précoce des situations de handicap, amplitude d'accueil adaptée, repas avec produits locaux, goûters « Bio ».

Un état des lieux sur les pratiques internes écoresponsables est prévu : récupération d'eau de pluie, composteurs, limitation des consommables, recours aux produits d'hygiène « écolabel », éveil des enfants à la nature, etc.

Enfance – Jeunesse

Quatre directeurs de centre de loisirs ont été formés cette année par l'association Bretagne Culture et Diversité, pour inscrire la matière culturelle bretonne dans le projet éducatif du CIAS.

Pour les jeunes de 12 à 18 ans, quatre séjours ont été organisés, un au printemps et trois en période estivale, en accueillant des adolescents en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La coordination du dispositif « Missions Argent de poche » se poursuit avec l'association d'éducation populaire « La ligue de l'enseignement ».

QUELQUES INDICATEURS

Taux de couverture des besoins d'accueil des enfants de 0 à 3 ans sur le territoire	2019 = 79 %	2021 = 74 %	➔
Prise de contact de parents auprès des relais - parents/enfants	2019 = 388	2021 = 422	➔
Enfants de 0 à 3 ans accueillis au sein des centres multiaccueils communautaires	2019 = 149	2021 = 155	➔
Enfants de 3 à 12 ans accueillis dans les centres de loisirs communautaires	2019 = 1 292	2021 = 1 327	➔
Jeunes ayant effectué des Missions « Argent de poche » (dispositif CIAS)	2021 = 219	2022 = 310	➔



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'EHPAD du Gavel à Trébeurden

L'établissement poursuit son ouverture sur l'extérieur pour favoriser le lien social et intergénérationnel des résidents : accueil de scolaires, vide-grenier, expositions, etc.

Pour améliorer la sécurité et le confort des résidents ainsi que les conditions de travail des soignants, des rails de transfert ont été installés. Des formations en faveur du bien-être et de la santé au travail ont également été organisées.

Portage de repas à domicile

Les élus ont sollicité l'appui technique des services du CIAS pour la réalisation d'une étude de mise en place d'un service de portage de repas à domicile sur le pôle de Tréguier.

Le scénario retenu par les élus prévoit un circuit de liaison froide qui engendre moins de déplacements et un recours à des produits bio, locaux.

QUELQUES INDICATEURS

59 places d'hébergement à l'EHPAD du Gavel à Trébeurden		
Nombre moyen de bénéficiaires du service de portage de repas à domicile (pôles de Cavan et Lézardrieux)		
2020 = 98	2021 = 99	➔

COHÉSION SOCIALE

Prévention de la délinquance

Suite à la formation de professionnels « maraudeurs » et à la sensibilisation de cafetiers et d'étudiants, 9 maraudes ont été organisées le jeudi soir au centre-ville de Lannion pour sensibiliser les jeunes.

Le CIAS est également intervenu en prévention lors des festivals d'été (Buguélès, Chausse tes Tongues, Les Tardives, etc.).

Enfin 1500 élèves de seconde ont été sensibilisés au cyberharcèlement grâce au théâtre-forum proposé par la compagnie Organic Bazar.

Lutte contre les violences intrafamiliales

Un temps fort de mobilisation a été organisé à Lannion en novembre : déambulation en musique, marionnettes, éclairage des bâtiments, etc.

Quatre séances d'échanges de pratiques professionnelles associant les partenaires du CIAS ont permis de capitaliser sur les expériences de chacun afin d'améliorer la prise en charge des cas de violences familiales.

► Politique de la Ville

Une évaluation du Contrat de Ville 2015-2023 a permis de mettre en lumière les forces de ce dispositif pour les habitants des quartiers concernés (Ker Uhel et Ar Santé-Les Fontaines à Lannion) et d'identifier les manques et les pistes de travail à développer, notamment en matière de santé.

► Accueil et accompagnement des gens du voyage

Depuis 2022, une animatrice numérique de l'association « Itinérance » spécialisée dans l'accompagnement social des voyageurs, propose un soutien à l'usage des nouvelles technologies. Un local adapté a été aménagé sur l'aire d'accueil permanente à Lannion pour accueillir les partenaires extérieurs et permettre la mise en œuvre de leurs activités : aide aux devoirs, animations jeunesse, accompagnement numérique.

QUELQUES INDICATEURS

Taux d'occupation de l'aire d'accueil des gens du voyage		
2020 = 89 %	2021 = 85 %	➔
24 actions soutenues par LTC en matière de prévention de la délinquance		
78 000 € en 2021		
15 projets soutenus par LTC en faveur des quartiers prioritaires		
80 000 € en 2021		



UN NOUVEAU CONTRAT DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE 2022-2025

Ce contrat qui associe la Préfecture, l'Inspection académique, le Parquet et le Département constitue la feuille de route du territoire en matière de prévention de la délinquance pour la période 2022-2025.

Plusieurs priorités y figurent : la lutte contre les violences intrafamiliales, la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans, la réduction des risques lors des soirées festives étudiantes et lors des festivals.

ANIMATION DES ESPACES FRANCE-SERVICES

- 2022 est marquée par deux nouvelles labellisations à Cavan et Plestin-les-Grèves.

L'Agglo renforce ainsi le service pour répondre à la demande croissante d'accompagnement dans les démarches administratives du quotidien, et l'améliore grâce à des ateliers collectifs organisés par une conseillère numérique.

En 2023, une itinérance du service sera testée sur les communes éloignées des Espaces France-Services existants.

Usagers accueillis dans les Espaces France-Services		
2020 = 4 665 (crise sanitaire)	2021 = 11 126	➔

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

► Poursuite du déploiement de la fibre optique sur le territoire

Six communes sont aujourd'hui relativement bien couvertes par le réseau fibré très haut débit : Caouënnec-Lanvézéac, Kerbors, Lannion, Quemperven, Tonquédec et Trégrom.

Mis en œuvre par le syndicat mixte Mégalis, le programme de déploiement du réseau très haut débit se poursuivra jusqu'en 2025.

► Réduction de l'empreinte écologique du numérique ☺

L'Agglo a lancé en interne une campagne de rationalisation des imprimantes, couplée à une gestion centralisée des impressions.

Elle veille par ailleurs à acquérir des matériels basse-consommation et durables dans le temps.

Une campagne de réduction des e-mails et de la volumétrie de stockage des données numériques a également été menée.

Enfin, elle a recours à des datacenters neutres en carbone.

Logements raccordables à un réseau Internet haut débit (Débit >= 8 Mb)		
2020 = 75 %	2021 = 76 %	➔
Logements raccordables à un réseau Internet très haut débit (Débit >= 30 Mb)		
2020 = 35 %	2021 = 36 %	➔

DÉMOCRATIE LOCALE ET COOPÉRATIONS TERRITORIALES

► Animation territoriale et pôles de proximité

En 2022 les réunions territoriales ont repris sur les 7 pôles de LTC (format élargi), permettant ainsi aux conseillers municipaux de participer à ces rencontres. Santé, mobilité, aménagement ont notamment été au cœur des débats au cours desquels les spécificités locales sont remontées.

La démarche se poursuivra en 2023 dans la volonté d'aller au cœur des territoires pour tenir compte de chaque particularité.

► Implication de la société civile

En 2022, le Conseil de développement de l'Agglo a contribué à l'élaboration du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (approuvé en juin 2022), ainsi qu'à la démarche « 3 plans » (PLUi-H, PCAET et Plan de mobilités), en remettant notamment une note sur les principaux enjeux identifiés pour le territoire. Il a également co-piloté avec l'EPCI la démarche de candidature du territoire à la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027.

► Ententes territoriales

LTC a élaboré, conjointement avec Brest Métropole et Morlaix Communauté, une contribution commune au dialogue territorial concernant le grand projet de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL), adressée en février 2022 au préfet de région et au président du Conseil régional.

Les trois EPCI ont demandé une accélération du projet, en vue de diminuer le temps de parcours entre Rennes et Brest, mais aussi d'améliorer le service (cadencement, dessertes) pour les arrêts intermédiaires.

QUELQUES INDICATEURS

Abonnés aux réseaux sociaux de Lannion-Trégor Communauté		
2019 = 6 000	2021 = 11 000	➔
Heures bénévoles du Conseil de développement pour la participation aux travaux et instances de LTC		
2020 = 390	2021 = 885	➔

LE FEAMPA SOUTIENT LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DES TERRITOIRES DU QUARTIER MARITIME DE PAIMPOL

La candidature de LTC, Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff-Armor Communauté et de l'Île de Bréhat a été retenue au Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche (FEAMPA). Doté d'une enveloppe de 1,1 million d'€ pour la période 2022-2027, le programme permettra de soutenir les initiatives en faveur de la pêche et de l'aquaculture durables.

Il est géré localement dans le cadre d'une gouvernance partagée entre acteurs publics et privés au sein de la Commission Mer et Littoral (CML).

Une autre candidature est en cours auprès du Fonds Européen pour le Développement Rural (FEADER) pour le déploiement d'un nouveau programme LEADER pour la période 2023-2027.

Port de pêche de Trédrez-Locquémeau



FINALITÉ 4

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

REIÑ TRO D'AN HOLL DUD
DA VEZAÑ EN O JEU



DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'HABITAT PERFORMANT ET SOLIDAIRE

► Rénovation de l'habitat privé

Les programmes « PIG » et « OPAH-RU » pour l'amélioration thermique, l'adaptation et la décence des logements privés se poursuivent.

L'accompagnement des propriétaires est financé par l'ANAH (2,5 M€/an) et LTC (500 k€/an), auxquels s'ajoutent des financements communaux à Lannion et Tréguier.

Reconnu « Service Public pour la Rénovation de l'Habitat », avec sa labellisation « Espace France Renov' » au 1er janvier 2022, le Point Info Habitat a poursuivi son travail d'information et d'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation.

► Logement des salariés

Une nouvelle aide « un Toit en Emploi » a été votée en mars 2022 pour les propriétaires qui aménagent leur logement en vue d'accueillir un saisonnier pendant la période estivale (en partenariat avec la Mission locale).

Par ailleurs, un nouveau guide pour les salariés du territoire en recherche de logement a été édité.



le guide du logement est disponible en téléchargement sur le site de LTC

► Lutte contre l'habitat indigne

L'examen des situations d'habitat indigne se poursuit dans le cadre du Comité partenarial local.

Un marché pour accompagner les communes dans les procédures de mise en sécurité de l'habitat a été mis en œuvre.

► Développement de l'offre de logements

LTC poursuit sa politique de soutien au développement d'une offre de logements sociaux familiaux, avec 105 logements programmés en 2022 sur le territoire.

4 logements d'urgence pour les sans-abris, portés par l'association Saint-Vincent de Paul, ont par ailleurs été créés en 2022.

QUELQUES INDICATEURS

Tension locative sociale		
2019 = 2,9	2021 = 3,5	↗
76 nouveaux logements sociaux créés en 2021 (agréés LTC)		
Logements privés adaptés pour le maintien à domicile (aides LTC et ANAH)		
2020 = 65	2021 = 48	↘

Logements privés aidés pour la réhabilitation thermique (aides LTC et ANAH)		
2020 = 268	2021 = 147	↘
Contacts avec le Point Info Habitat		
2020 = 5 657	2021 = 6 453	↗
Habitats indignes identifiés		
2020 = 13	2021 = 23	↗

PROMOTION DE LA SANTÉ

Le Contrat Local de Santé 2019-2024 est entré dans sa troisième année de mise en œuvre.

► Formation en santé mentale et compétences psychosociales

Quatre sessions de formation aux premiers secours en santé mentale ont été organisées à Tréduder, Coatascorn, Trélévern et Loguivy-Plougras.

Trois nouvelles sessions de la formation « Accueillir les émotions dans la relation à l'enfant » ont par ailleurs permis de renforcer les compétences des professionnels de l'enfance qui travaillent dans les communes : ATSEM, agents de cantine ou de garderie.

► Sensibilisation des jeunes

À la rentrée de septembre 2022, les élèves de seconde des lycées Savina à Tréguier et Pommerit à La Roche-Jaudy ont découvert les structures et acteurs d'information et d'accompagnement existants sur le territoire :

- santé,
- accès aux droits,
- accompagnement social,
- accompagnement de projet,
- etc.

► Attractivité médicale

Une plateforme de communication à 360° a été créée pour valoriser le territoire et donner envie aux futurs professionnels de le découvrir. Il s'agit d'une expérience immersive qui met en scène les professionnels de santé au cœur de leur outil de travail.

► Et aussi...

Le CIAS et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Trégor ont lancé une campagne de courtoisie pour lutter contre les incivilités à l'encontre des personnels soignants et de leurs secrétaires.

QUELQUES INDICATEURS

11 évènements pour la promotion de la santé en 2021		
Internes accueillis sur le territoire		
2019 = 22	2021 = 28	↗

DEUX CONFÉRENCES SUR L'ÉCO-ANXIÉTÉ

En octobre 2022, le Docteur Alice Desbiolles, médecin de santé publique, épidémiologiste, docteure en santé environnementale et autrice est venue apporter un éclairage précis et holistique des impacts des dérèglements environnementaux et climatiques sur la santé et le bien-être. Deux temps forts ont été proposés, l'un à destination du grand public et l'autre à destination des élus et des techniciens des collectivités territoriales pour apprendre à se préserver et identifier les moyens d'agir.



CULTURE ET SPORTS

► Diffusion et animation culturelle

Les salles de spectacle communautaires ont connu un retour à la normale après deux saisons bousculées par la crise sanitaire. Néanmoins, les restrictions sanitaires en vigueur jusqu'en mars (port du masque, pass sanitaire) ont contribué à une baisse substantielle de la fréquentation. Les expositions d'art contemporain de la Galerie du Dourven connaissent quant à elle une forte augmentation de fréquentation avec plus de 6000 visiteurs comptabilisés au 15 octobre 2022. 700 d'entre-eux sont issus d'établissements scolaires, d'EHPADs, de centres de loisirs ou d'associations socio-culturelles.



DES RÉSIDENCES D'ARTISTE EN EHPAD

Les salles de spectacles communautaires mènent un projet ambitieux de résidence d'artiste au sein de quatre EHPADs en partenariat avec le Centre Hospitalier de Tréguier. Pendant trois ans, le musicien Krismenn séjournera à plusieurs reprises au sein des résidences pour y mener un travail d'immersion, de collectage et d'écriture en prélude à sa prochaine création musicale. Un projet artistique placé sous le signe de l'intergénérationnel, de la mémoire et de l'attention portée aux personnes âgées.

► Promotion de la culture scientifique

LTC agit en faveur de la vulgarisation de la culture scientifique au travers du Planétarium de Bretagne et de l'Aquarium marin de Trégastel, dont la nouvelle exposition permanente a été inaugurée en juin 2022. Par ailleurs, le format mixte (présentiel et distanciel) privilégié pour l'édition 2022 de la Fête de la Science permet de toucher un plus grand nombre d'écoles à l'échelle locale, départementale, voire régionale.

► Équipements sportifs

L'année 2021/2022 a permis un retour à la normale des fréquentations des trois équipements aquatiques du territoire pour les groupes scolaires. Des cours de natation ont été organisés pendant les vacances scolaires afin de compenser la fermeture des équipements aquatiques pendant la crise sanitaire.

► Enseignement musical

L'année 2022 a été marquée par l'installation du Conservatoire Lannion-Trégor dans ses nouveaux locaux à Lannion et à Tréguier, deux équipements entièrement rénovés dédiés aux activités d'enseignement et de diffusion. Les interventions musicales en milieu scolaire ont quant à elles permis de toucher 68 écoles du territoire sur l'année scolaire 2021/2022.



► Et aussi...

L'élaboration d'un plan local pour l'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'État, la Région et le Département doit permettre de renforcer les actions de LTC en la matière à partir de 2023. LTC a obtenu le label Pays d'Art et d'Histoire. Décerné par le Ministère de la Culture pour une durée de 10 ans, il va permettre de déployer une politique active en matière de valorisation des patrimoines du territoire.

QUELQUES INDICATEURS

Fréquentation de l'Aquarium marin de Trégastel			
2019 = 54 746	2020 = 25 023	2021 = 28 779	↗
Fréquentation du Planétarium de Pleumeur-Bodou			
2019 = 44 733	2020 = 27 487	2021 = 32 914	↗
Fréquentation de la Galerie du Dourven			
2019 = 1 959	Fermeture	2021 = 3 950	↗
Fréquentation des salles culturelles Théâtre de l'Arche et le Sillon			
2019/2020 = 4 097	2020/2021 = 649	2021/2022 = 4 210	↗
Inscrits au Conservatoire Communautaire			
2019/2020 = 828	2020/2021 = 785	2021/2022 = 760	↘
Fréquentation des équipements aquatiques			
2019 = 353 126	2020 = 156 612	2021 = 168 876	↗

FINALITÉ 5

MODES DE PRODUCTION
ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

MODOÙ PRODUIÑ
HA BEVEZIÑ A-SKIANT-VAT



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

► Soutien à la filière «viande» locale

Réalisé en lien avec le Plan de Lutte contre les algues vertes (développement des systèmes de production herbagère et à très basses fuites d'azote), le nouvel abattoir multi-espèces de Plounévez-Moëdec valorise les produits locaux et la filière «viande». En 2022 «L'Abattoir du Trégor» a développé son activité en répondant aux attentes des usagers :

- livraison des animaux abattus,
- activités de découpe,
- mise sous vide,
- saucisserie,
- etc.

Nouvel abattoir : capacité de **1 500 t** équivalent carcasse
(extensible à 1 800 t)

► Approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective

Labellisée «Projet alimentaire territorial» par le Ministère de l'Agriculture, la démarche «Des champs à l'assiette» se poursuit pour valoriser les produits locaux dans la restauration collective :

- rencontre avec les acteurs des produits de la mer,
- mises-en relation des producteurs et des cuisiniers,
- actions de communication,
- etc.

31 communes et 26 exploitations agricoles du territoire **engagées pour l'alimentation locale** dans la restauration collective



► Aide à l'installation des nouveaux agriculteurs

Depuis 2016, l'Agglo a mis en place des aides pour favoriser l'installation des nouveaux agriculteurs sur son territoire. L'aide est de 3 000 € avec un bonus de 1 500 € dans le cadre d'une installation en agriculture biologique.

En 2022, Lannion-Trégor Communauté a traité 20 dossiers de demande d'aide à l'installation, pour un montant total d'aide de près de 75 000 €.

QUELQUES INDICATEURS

12% des exploitations agricoles sont engagées en agriculture biologique (2019)

20 % des exploitations agricoles sont engagées en Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) (2019)

Exploitants agricoles en agriculture biologique bénéficiaire d'une aide à l'installation LTC

2020 = 7

2021 = 13



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

► Sobriété foncière

L'Agglo poursuit sa politique d'accueil des entreprises pour maintenir l'emploi sur son territoire, via l'acquisition et la requalification de friches industrielles permettant d'économiser les ressources foncières et les matériaux de construction.

En 2022, la requalification de l'ancien site d'Orange et de l'espace Corinne Erhel à Lannion se poursuit. Des opérations de densification du foncier existant sont également en cours, incluant la mutualisation de parkings.

► Proximité de l'emploi

L'extension des espaces d'activités de Plestin-les-Grèves et Minihi-Tréguier en 2022 ainsi que celle de Louannec en 2023 permettront aux entreprises de développer leurs activités à proximité de leurs clients et des lieux de vie de leurs salariés.

LTC favorise par ailleurs l'implantation d'entreprises productrices d'énergies renouvelables sur ses espaces d'activités à l'instar du projet privé de salle de sport positive en énergie, sur l'espace d'activités de Kerfolic à Minihi-Tréguier.

► Performance et sobriété énergétique des bâtiments industriels

L'Agglo investit constamment pour améliorer la performance énergétique de ses bâtiments industriels. Engagés en 2022, les programmes de construction du bâtiment IRT B-Com et de rénovation du bâtiment du Cruguil à Lannion comprennent la récupération des eaux de pluie, la réutilisation de la chaleur produite par les salles de serveurs informatiques pour le chauffage et l'implantation de panneaux solaires.

► Insertion sociale et professionnelle

En 2022, une aide a été accordée à l'entreprise ENDRO pour la création d'un atelier protégé au sein de son entreprise. Le recours à la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les partenariats avec des structures d'insertion se poursuivent. Le dispositif d'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi de l'Agglo, animé avec la Mission locale et Pôle emploi, a quant à lui été renforcé par l'acquisition de 10 scooters électriques supplémentaires.

► Circuits courts

Cf rubrique « Agriculture et alimentation » p21.

QUELQUES INDICATEURS

- 9 % de demandeurs d'emploi depuis 2018



Création d'entreprises

2020 = 696

2021 = 851



« Pass » commerce et artisanat

2020 = 33

2021 = 81



Taux d'occupation

93 % des espaces d'activités

93 % de l'immobilier industriel locatif



Projets collaboratifs innovants soutenus par LTC

2020 = 17

2021 = 5



Emplois d'insertion générés par la commande publique

2020 = 52

2021 = 70



TOURISME

L'Office de tourisme communautaire travaille sur une offre « Ailes de saisons » pour tenter de lisser les flux touristiques sur l'année et éviter les pics de pressions sur les ressources, notamment sur la ressource eau en période estivale. Ce dernier enjeu a fait l'objet d'une formation spécifique en interne et d'un relais auprès des professionnels.

Une charte invitant le voyageur à un séjour responsable a également été mise en place dans le cadre de la nouvelle stratégie touristique qui met en avant le tourisme vert.

L'Office s'est par ailleurs engagé dans une démarche de labellisation Tourisme & Handicap avec la production d'un guide des lieux accessibles. Enfin, les produits vendus au sein de l'Office sont préférentiellement des produits locaux.

Fréquentation de l'Office de Tourisme Communautaire

2020 = 157 270

2021 = 218 154



RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



LES OBJECTIFS DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Source : PLPDMA 2022

Réduire de 23 % notre production de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) pour atteindre 787 kg/hab/an en 2028.

Réduire de 30 % notre production de déchets végétaux pour atteindre 189 kg/hab/an en 2028, notamment via le broyage des végétaux sur site.

Généraliser le tri à la source des biodéchets (fraction organique des déchets de cuisine et déchets végétaux) pour tous les producteurs en 2024.

Augmenter de 12% le taux de réemploi des encombrants déposés en déchèteries.

► Adoption du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Le programme de prévention a été adopté en juin 2022. Il fixe des objectifs à moyen et long terme pour le territoire. Une campagne « Défi famille zéro déchet » a démarré en octobre pour identifier et accompagner 40 familles volontaires dans une démarche de réduction des déchets.

Un broyeur de déchets végétaux a été renouvelé et 2 subventions pour l'acquisition de broyeurs ont été attribuées à des professionnels du paysage.

Une étude pour la définition d'un schéma de gestion des biodéchets à la source est en cours, pour une prise de décision en 2023.

► Mise en place d'une tarification incitative pour réduire la production de déchets

Depuis le 1er janvier 2022, l'accès des professionnels aux déchèteries est encadré et leurs dépôts sont soumis à une tarification.

Une étude d'opportunité pour généraliser la tarification

incitative à tous les usagers sera lancée en fin d'année 2022. Par ailleurs, l'harmonisation des tarifs et des conditions de mise en œuvre de la redevance spéciale a été actée en 2022, pour les déchets collectés auprès des professionnels. Cette décision prendra effet début 2023.

► Éco-exemplarité

C'est un des axes du Programme local de prévention des déchets. Des diagnostics dans les services vont être effectués afin de dégager les pistes les plus génératrices de réduction des quantités et de nocivité des déchets produits par les services de LTC.

► Et aussi...

Au 1er janvier 2022, l'Agglo a fermé trois sites, deux déchèteries et une plateforme de déchets verts afin d'éviter des dépenses importantes de mises aux normes et d'optimiser son réseau de déchèteries.

Par ailleurs, toutes les déchèteries sont équipées de bennes « éco-mobilier » pour collecter et valoriser les anciens meubles et équipements de la maison.

QUELQUES INDICATEURS

Production de déchets ménagers et assimilés (DMA)*

2021 : 1191 kg/habitant

2028 ⇒ 787 kg/habitant

Production de déchets végétaux

2021 : 347 kg/habitant

2028 ⇒ 189 kg/habitant

Ordures ménagères résiduelles (OMr)**

2021 : 162 kg/habitant

2028 ⇒ 157 kg/habitant

Réemploi des encombrants déposés en déchèteries

2021 : 5,2 %

2028 ⇒ 12%



389

composteurs individuels et collectifs subventionnés par LTC en 2021

Valorisation matière et organique des déchets collectés (DMA et déchets non dangereux)

2020	2021
↓ 49 %	↓ 62 %



*Les déchets ménagers et assimilés (DMA)

Ils regroupent les ordures ménagères résiduelles, les déchets triés et collectés séparément (le verre, les emballages, etc.), ainsi que les déchets collectés en déchèterie et les encombrants. Les déchets des activités économiques collectés par le service public sont également intégrés.

**Les ordures ménagères résiduelles (OMr)

Ce sont les déchets produits par les ménages restant dans la poubelle classique après le tri par les habitants des emballages et à l'avenir les biodéchets.

Composteur individuel subventionné par LTC





LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
1 rue Monge • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com

